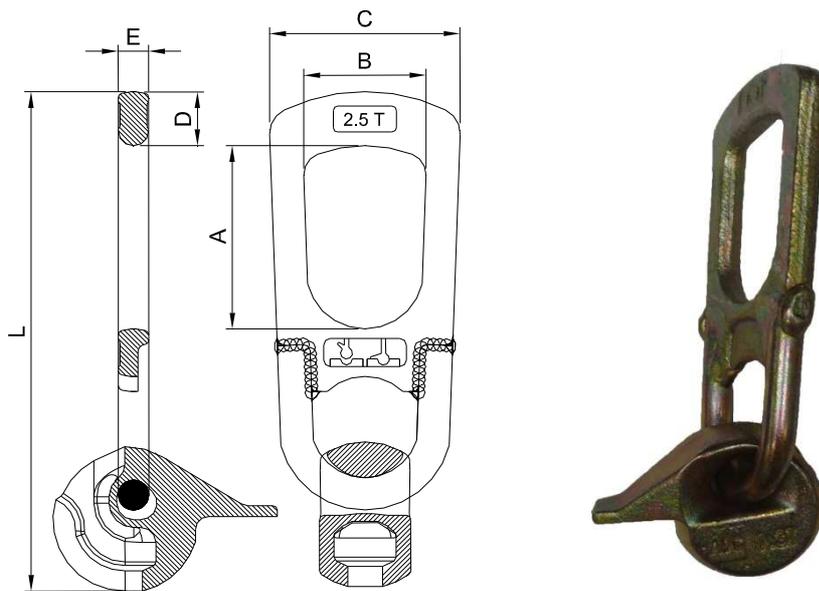


## 4. ANNEAUX DE LEVAGE



Référence	CMU	A	B	C	D	E	L
AN013	1.3 T	70	46	74	20	12	190
AN025	2.5 T	85	58	88	25	14	235
AN050	5 T	88	70	118	37	16	280
AN100	10 T	112	84	160	50	26	390
AN200	20 T	150	118	186	75	30	500
AN320	32 T	189	175	269	100	45	680

L'anneau de levage à utiliser doit avoir exactement la même charge d'utilisation que l'ancre correspondante. En aucun cas il ne faut utiliser un anneau de capacité différente de celle de l'ancre, y compris d'une capacité supérieure.

### 4.1. Système qualité

Les anneaux sont contrôlés dimensionnellement à 100%.

Pour chaque série d'anneaux, des essais de traction destructifs sont réalisés afin de s'assurer de la qualité des pièces.

Chaque anneau est fourni avec une déclaration CE de conformité. Au dos de cette déclaration sont indiquées les conditions d'emploi et de sécurité.

### 4.2. Contrôle périodique

Quelque soit leur fréquence d'utilisation, chaque anneau doit être contrôlé au moins une fois par an par une personne compétente.

Toute déformation anormale de l'anneau, toute trace de soudure, doit entraîner la destruction immédiate de l'anneau. Aucune réparation n'est possible.

Les points à contrôler sont les suivants :

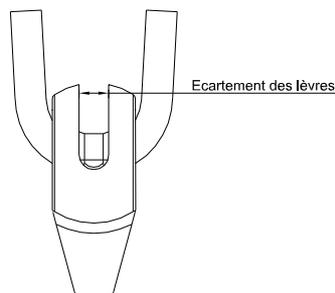
1/ Contrôle visuel

- Absence de déformation permanente (anse allongée ou tordue),
- Absence de trace de soudure (en dehors de celles d'origine)

2/ Contrôle de la bonne articulation entre la noix et l'anse

3/ Contrôle de l'écartement des lèvres de la noix (avec pige de contrôle ou pied à coulisse) sur toute sa longueur :

Référence	CMU	Cote mini	Cote maxi
AN013	1.3 T	10.5	13.0
AN025	2.5 T	15.0	17.5
AN050	5 T	20.5	23.5
AN100	10 T	28.5	32.0
AN200	20 T	40.5	45.0
AN320	32 T	51.0	58.0



### 4.3. Décrochement à distance

Un système de décrochement à distance peut être fourni permettant le décrochement de l'anneau dans des lieux inaccessibles.

## 5. CONDITIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Avec chaque anneau, une fiche récapitulative des conditions d'emploi et de sécurité est fournie.

Avant toute utilisation, s'informer des hypothèses de calcul prévues lors du levage, et notamment des points suivants :

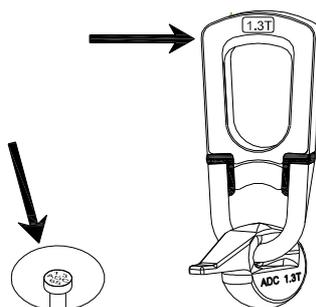
- la cinétique de manutention
- le système de levage prévu (élingue ou palonnier équilibreur), la longueur des élingues (ou l'angle des élingues)
- le moyen de levage (grue fixe, grue mobile, ...)
- la résistance minimale du béton

### Condition d'emploi et de sécurité de l'anneau

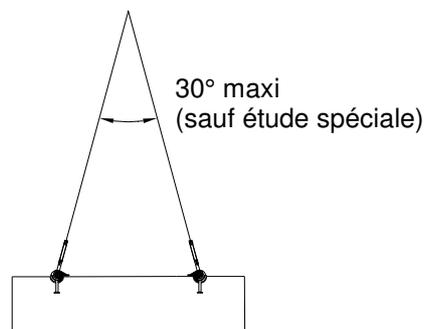
#### AVANT UTILISATION

##### A faire

- S'assurer que la charge d'utilisation indiquée sur l'anneau est la même que celle inscrite sur la tête d'ancre.



- S'assurer que la longueur des élingues est au moins égale à deux fois la distance entre les ancrages, afin d'obtenir un angle de sommet d'élingue de 30°. Un angle supérieur peut être autorisé, à condition que celui-ci ait été pris en compte dans le dimensionnement des ancrages. L'utilisation d'un palonnier est toujours préférable.

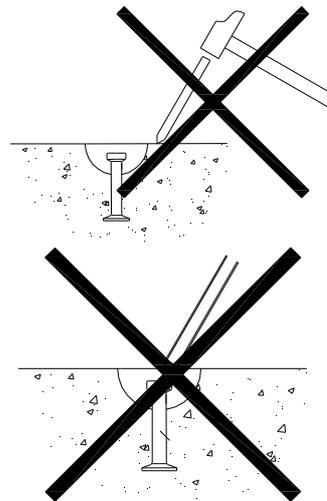


- S'assurer que la résistance du béton est au moins égale à celle prévue dans le dimensionnement des ancrages. Un béton à 10 MPa est le strict minimum.
- S'assurer que la patte de l'anneau est appuyée sur le béton.
- Positionner la patte de l'anneau dans la direction de l'effort. Au relevage, la patte doit être dirigée vers le haut.



### **A ne pas faire**

- Ne jamais casser le béton autour de l'ancre afin d'agrandir la réservation. L'anneau de levage doit être mis en place sans autre opération.
- Ne jamais souder l'ancre ou l'anneau pour quelque raison que ce soit.



### **EN UTILISATION**

- Le transport des éléments préfabriqués par des engins de chantier, entraîne l'apparition de surcharges dynamiques qu'il faut prendre en compte dans le dimensionnement des ancrages. Les entreprises de pose doivent donc manutentionner ces pièces avec précaution.
- Une attention particulière est requise au moment du décoffrage. En effet, l'effort d'adhérence entraîne des surcharges supplémentaires.

### **MAINTENANCE**

- Quelle que soit leur fréquence d'utilisation, les anneaux doivent être contrôlés une fois par an par une personne compétente. Ils ne doivent avoir subi aucune déformation permanente.
- Aucune réparation n'est possible.

### **GENERALITES**

- Ne jamais utiliser le système de levage dans un autre but que celui pour lequel il a été créé.
- S'assurer que le personnel utilisant le système a bien pris connaissance des conditions d'emploi et de sécurité.
- Toutes les consignes générales de sécurité concernant le levage doivent être respectées.